

## **RAPPORT N°166 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 16 FÉVRIER 2019**

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 9 au 16 février 2019 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins trois (3) personnes ont été assassinées au cours de la période et dans différentes localités. Parmi les victimes, un homme décapité dont la tête est la seule partie découverte. Un autre homme assassiné et dont le corps sans vie a été retrouvé à Cibitoke n'a pas été identifié.

Le rapport évoque la saisie flagrante de plusieurs armes à feu aux domiciles de membres influents de la milice imbonerakure à Kirundo. Malgré cette saisie, les détenteurs de ces armes ont été libérés après quelques jours de détention et aucune poursuite n'a été engagée.

### **1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique**

- Des individus non identifiés ont assassiné Charles Ndayisaba sur la colline Muyange, commune Nyarusange, province Gitega (centre du pays) le 8 février 2019 dans la soirée. La victime a été attaquée à son lieu de travail : une agence de la société de télécommunication Lumitel pour laquelle M. Ndayisaba était sentinelle.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Nyarusange n'a identifié aucun suspect à ce jour.

- Des individus non identifiés ont assassiné et décapité un homme dont la tête a été découverte sur le chantier d'une station de captage d'eau dans le quartier Carama, zone Kinama, commune Ntakangwa (nord de la ville de Bujumbura) le 10 février 2019. Des témoins rapportent que des chaussettes et une paire de bottines se trouvaient près de la tête de la victime.

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a pas identifiée la victime à ce jour, ni déterminé les circonstances de son assassinat.

## ATTENTION AUX IMAGES !



### La victime décapitée n'a pas été identifiée

- Un groupe d'individus non identifiés ont mené une attaque sur la colline Buramata, commune Gihanga, province Bubanza (ouest du pays) le 11 février 2019 dans la soirée. Des témoins rapportent qu'ils ont blessé un homme.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Gihanga est intervenue pour mettre fin à l'attaque, mais les agents n'ont arrêté aucun membre de ce groupe.

- Des individus non identifiés ont assassiné un homme dont le corps en décomposition a été découvert sur la colline Bambo, commune Murwi, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 13 février 2018. Des témoins rapportent que la victime était ligotée à un arbre, preuve d'une exécution.

Sos-Torture/Burundi note que la victime n'a pas été identifiée par les habitants de la localité, ni par les autorités administratives. Ces mêmes autorités ont cependant

ordonné l'enterrement de cet homme, sans permettre des enquêtes supplémentaires pour l'identifier et connaître les circonstances de son assassinat.

## 2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Le parquet de Rumonge a maintenu en détention prolongée et illégale cinq (5) jeunes hommes arrêtés le 10 janvier 2019 et jamais inculpés. Il s'agit d'Emmanuel Niyonganji, Mélance Irambona, Pascal Ahishakiye, Rénovat Ninteretse et Jean Bosco Niyomwungere. Depuis leur arrestation, le parquet de Rumonge n'a apporté aucune preuve, ni aucun témoin à charge pour étayer les accusations portées contre ces jeunes hommes. Ils sont accusés d'avoir effacé les écrits sur un monument du parti au pouvoir CNDD FDD dans la commune Burambi (**cfr rapport Sos-Torture Burundi N° 162** : [http://sostortureburundi.org/wp-content/uploads/2019/01/SOS\\_Torture\\_Burundi\\_numero\\_162.docx](http://sostortureburundi.org/wp-content/uploads/2019/01/SOS_Torture_Burundi_numero_162.docx)).

Sos-Torture/Burundi note que ces cinq (5) jeunes hommes ont finalement été libérés le 13 février 2019 suite à un non-lieu consécutif aux pressions des familles. Celles-ci ont confirmé que les jeunes hommes étaient victimes de leur appartenance politique au MSD (Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie).

- Des agents du service national des renseignements ont arrêté plusieurs membres influents du parti au pouvoir CNDD-FDD et de sa milice imbonerakure dans la commune et province Kirundo (nord du pays) le 11 février 2019. Des témoins rapportent que ces arrestations sont consécutives à une opération de fouille et perquisition qui a permis la saisie de nombreuses armes à feu dont des fusils d'assaut. Les personnes visées et arrêtées sont : Abel Ahishakiye (représentant de la milice imbonerakure à Kirundo), Minani (vice-représentant de la même milice), Nkurunziza et Macumi (ancien chef de zone Cewe de la commune Kirundo). Les témoins rapportent en outre qu'au domicile de ce dernier (Macumi), les agents du SNR ont saisi 4 fusils kalachnikov.

Sos-Torture/Burundi note que ces saisies confirment les allégations de distribution d'armes destinées aux membres de la milice imbonerakure dans le but d'entretenir la terreur et de traquer les opposants. Les personnes arrêtées en possession de ces armes ont cependant été relâchées seulement au bout de trois (3) jours de détention, le dossier aurait été classé sans suite par la police en complicité avec le parquet de la République à Kirundo. Ces libérations dénotent ainsi la complicité

des autorités dans les exactions commises par les membres de la milice imbonerakure à Kirundo.

- Des membres de la milice imbonerakure ont agressé Arsène, un habitant du quartier Nyamugari, commune et province Gitega (centre du pays) le 11 février 2019. Des témoins rapportent que les miliciens ont défoncé la porte de son domicile à l'aide de gourdins.

Sos-Torture/Burundi note que l'un des agresseurs nommé Ido Munezero a été blessé par la victime en se défendant. La police a cependant arrêté la victime agressée, en laissant libres les miliciens qui l'ont attaqué à son domicile.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.